



PHILOSOPHIE DE MAISON

Afin de faciliter la lecture, particulièrement de nos bénéficiaires mal-voyants, l'usage du genre masculin est privilégié et englobe à titre universel tous les genres.

GÉNÉRALITÉS

Le Foyer du Vallon est un Lieu de Vie où nous offrons des conditions d'existence qui respectent la personne âgée. Nous souhaitons que les résidents puissent y vieillir dans un milieu paisible, serein et sécurisant.

Notre objectif est de répondre à l'attente de chaque personne tant du point de vue matériel, affectif (avec l'aide des proches) que médical, de promouvoir la qualité de vie, de créer et d'entretenir une ambiance qui permette à chacun de se sentir à l'aise au sein de la communauté. Toutes les religions et croyances y sont respectées.

RESPECT DE LA PERSONNE ET DE SA LIBERTÉ

- Mettre tout en oeuvre pour que le résident conserve son intimité ;
- Maintenir le contact entre la famille, les proches et le résident dans la vie de la Maison ;
- Encourager et élargir le champs d'échange entre le Foyer et l'extérieur ;
- Perpétuer la socialisation ;
- Favoriser la sphère privée du résident (ex.: Lorsque le personnel entre dans une chambre, il frappe, il entre chez quelqu'un) ;
- Respecter le milieu social du résident ;
- Préserver l'identité du résident ;
- Adapter, dans la mesure du possible, le rythme de vie individuel de chacun et celui du Foyer ;
- Proposer des sorties en famille, amis,... pour des séjours de courte ou longue durée ;
- Encourager la famille et les proches à venir partager le repas avec le résident au Foyer ;
- Autoriser les visites à toutes heures du jour et de la nuit ;
- Répondre à tous les besoins dans l'accompagnement du résident en fin de vie, de sa famille, de ses amis.

ACCUEIL AU FOYER DU VALLON

- Accueillir le résident avec cordialité et serviabilité ;
- Intégrer et entourer le résident d'une manière plus active de la part des soignants, des ergothérapeutes et des animateurs ;
- Permettre au résident de recréer dans sa chambre une certaine intimité en lui donnant la possibilité d'apporter ses effets personnels ainsi que certaines pièces de son mobilier.

SOINS MÉDICAUX ET INFIRMIERS

- Donner au résident la possibilité de recevoir des soins adaptés jusqu'à la fin de sa vie, au sein du Foyer ;
- Laisser au résident le libre choix de son médecin ;
- Assurer la continuité des traitements physiques et psychiques nécessaires pour l'amélioration de l'état de santé du résident ;
- Transférer le résident dans un établissement hospitalier dès que son état de santé l'exige (le transfert est décidé par les médecins, la famille et le personnel soignant). En cas d'extrême urgence, l'infirmière peut décider de faire transporter le résident aux urgences des HUG ;
- Avantager la concertation entre les médecins et le personnel soignant, et si cela est possible, avec le résident pour envisager différentes optiques de traitements, leurs effets et leurs conséquences sur la prise en soins.

CONCLUSION

- Encourager la formation continue de l'ensemble du personnel afin de favoriser la réalisation de cette philosophie.
- Les membres du personnel doivent agir en toutes circonstances, en toute loyauté et diligence.
- Le personnel doit savoir garder un comportement professionnel indépendant pour atteindre l'objectif principal qui est de contribuer au bien-être des résidents.

La Direction